

**Annexe 10 : Attestation de non-épandage d'effluents d'élevage**

**ATTESTATION de non épandage d'effluents d'élevage autour d'un projet de forage d'eau**

Je soussigné Roland Guillaume

exploitant des parcelles N° 1337 Section B  
de la Commune Locmaria-Plozane

m'engage à ne pas épandre d'effluents d'élevage dans un rayon de 35 m ou 50 m si la parcelle est à l'amont du projet de forage de

Roland Guillaume

En cas de changement de propriétaire ou locataire, la personne reprenant ces parcelles sera avertie de la présente convention,

A Locmaria-Plozane

En date du 7/10/2025

Signature : 